

## **Communiqué de Presse**

### **Historique : le taux du livret A passe sous la barre des 1 %**

**Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne**

Depuis 2008, le Gouverneur de la Banque de France qui assure la supervision de l'épargne réglementée propose au moment de chaque révision, le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> août, un taux pour le Livret A.

Ce taux est fonction soit des taux des marchés monétaires, soit de l'inflation. Etant donné que les taux d'intérêt sont très faibles ces dernières années, c'est le taux d'inflation qui est utilisé. Le taux pour le Livret A proposé par le Gouverneur de la Banque de France correspond au taux d'inflation annuelle majoré de 0,25 point, ce taux étant arrondi au quart de point le plus proche. De ce fait, avec une inflation de 0,3 point, le taux du Livret A pourrait être entre 0,5 et 0,75 %. La Banque de France a recommandé 0,75 %, taux que le Gouvernement a décidé de retenir. Il pouvait ne pas suivre la Banque de France. Il dispose en la matière, d'un pouvoir discrétionnaire. Le 1<sup>er</sup> février dernier, il avait refusé de suivre la recommandation du Gouverneur de la Banque de France. Le Livret A étant le produit d'épargne le plus largement distribué dans la population, la fixation de son taux est un geste éminemment politique surtout quand ce profile des élections.

**Avec un taux à 0,75 %, le rendement réel du Livret A (après inflation) sera de 0,4 point**

Quel sera la perte sur un an, pour un épargnant ayant un encours moyen sur son Livret A soit 4000 euros ?

Le Livret A rapportera 30 euros au lieu de 40 euros soit une perte de 10 euros.

Pour un épargnant, au plafond, c'est à dire 22 950 euros, de combien sera la perte ?

A 1 %, un épargnant au plafond pouvait gagner sur un an au minimum 229,5 euros; à 0,75 %, ce rendement sera ramener à 172,125 euros soit une perte d'au moins 57 euros.

La baisse du taux du livret A réduira à la marge le taux des emprunts aux bailleurs sociaux. En effet, le livret A sert à financer ce type de prêts. Mais l'effet sera marginal car il s'agit de prêts à 40 ans. Par ailleurs, le lancement de programmes de constructions d'HLM obéit à d'autres considérations que le taux du Livret A (problèmes de fonciers, de normes...).

En revanche, la Caisse des Dépôts économisera 652 millions d'euros ce qui améliorera son résultat financier et les éventuels bénéfices redistribués à l'Etat.

Moins bien rémunéré le Livret A est aussi une niche fiscale qui coûte moins à l'Etat.

En abaissant le taux ô combien symbolique du Livret A, le Gouvernement décide ainsi de relayer la politique de la Banque centrale européenne qui vise à peser sur les taux afin de favoriser la croissance. C'est aussi un geste vis-à-vis des banques dont les livrets bancaires n'étaient plus du tout compétitifs.

## L'évolution du taux du Livret A

Date	Taux
1er janvier 1960	3,25 %
1er janvier 1966	3,00 %
1er janvier 1968	3,50 %
1er juin 1969	4,00 %
1er janvier 1970	4,25 %
1er janvier 1974	6,00 %
1er janvier 1975	7,50 %
1er janvier 1976	6,50 %
16 octobre 1981	8,50 %
1er août 1983	7,50 %
16 août 1984	6,50 %
1er juillet 1985	6,00 %
16 mai 1986	4,50 %
1er mars 1996	3,50 %
16 juin 1998	3,00 %
1er août 1999	2,25 %
1er juillet 2000	3,00 %
1er août 2003	2,25 %
1er août 2005	2,00 %
1er février 2006	2,25 %
1er août 2006	2,75 %
1er août 2007	3,00 %
1er février 2008	3,50 %
1er août 2008	4,00 %
1er février 2009	2,50 %
1er mai 2009	1,75 %
1er août 2009	1,25 %
1er août 2010	1,75 %
1er février 2011	2,00 %
1er août 2011	2,25 %
1er février 2013	1,75 %
1er août 2013	1,25 %
1er août 2014	1 %
<b>A partir du 1<sup>er</sup> août 2015 : 0,75 %</b>	

### Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)